

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 02.172

L'An Deux Mille Deux, le 13 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

6 DECEMBRE 2002

DATE D'AFFICHAGE

6 DECEMBRE 2002

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes GEOFFROY, MONTRON, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

MELLE BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. LIBOUBAN représenté par Mme GEOFFROY
M. MERLE représenté par Mme JOLY

ABSENTS-EXCUSES : Melle LABEYRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 32

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°5/2002

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter une décision modificative de crédits N° 5 au titre de l'exercice 2002.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oüi l'exposé du Rapporteur
- Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 Décembre 2002,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2002 comme suit :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>		
<u>INVESTISSEMENT</u>		
001.01 - RESULTAT INVESTISSEMENT REPORTE		- 0,03
020.01 - DEPENSES IMPREVUES	- 0,03	
	=====	=====
TOTAL.....	- 0,03	- 0,03
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
64111.01 . REMUNERATION PRINCIPALE	- 20 000,00	
6451.01 . URSSAF	- 15 000,00	
6453.01 . CAISSES RETRAITES	- 10 000,00	
6531.021 . INDEMNITES	+ 20 000,00	
60636.0202 . VETEMENTS DE TRAVAIL	+ 5 000,00	
60632.0202 . PETIT MATERIEL	+ 5 000,00	
6231.0202 . ANNONCES ET INSERTION	+ 15 000,00	
60623.251 . ALIMENTATION (CUISINE CENTRALE)	+ 50 000,00	
60623.61 . ALIMENTATION (REPAS A DOMICILE)	+ 25 000,00	

7011.61	. VENTE REPAS A DOMICILE		+ 30 000,00
7067.251	. REDEVANCE DROITS RESTAURATION SCOLAIRE		+ 50 000,00
6236.021	. CATALOGUES IMPRIMES	+ 3 000,00	
6237.023	. BULLETIN MUNICIPAL	+ 37 000,00	
6227.0201	. FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	+ 16 000,00	
6228.0209	. HONORAIRES	+ 11 000,00	
6228.313	. SALLE DE SPECTACLES INTERMEDIAIRES	+ 3 400,00	
6574.520	. SUBVENTIONS	+ 1 616,00	
022.01	. DEPENSES IMPREVUES	- 67 016,00	
		=====	=====
	TOTAL.....	+ 80 000,00	+ 80 000,00

BUDGET ANNEXE DU CAREL

INVESTISSEMENT

001.24	. RESULTAT INVESTISSEMENT REPORTE		+ 20 415,49
020.24	. DEPENSES IMPREVUES	+ 20 415,49	
		=====	=====
	TOTAL.....	+ 20 415,49	+ 20 415,49

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 décembre 2002
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS